

forcement des Nations Unies. J'ai expliqué la position canadienne à l'égard de certaines questions qui sont à l'étude dans l'Organisation, et j'ai fait part de l'espoir du Canada de voir l'Assemblée parvenir à un accord sur le maintien de la paix. M. Gromyko m'a parlé de l'intérêt que porte son gouvernement à la question de la non-intervention dans les affaires intérieures des autres pays, et je l'ai assuré de notre approbation de principe touchant cette norme de conduite internationale, ainsi que de notre appui à l'égard du principe de l'autodétermination des peuples.

Désarmement

« J'ai conclu que les gouvernements polonais et soviétique éprouvent des inquiétudes, comme nous-mêmes et les Italiens, quant à une nouvelle dissémination des armes nucléaires dans le monde. Des entretiens bilatéraux ont eu lieu récemment entre les États-Unis et l'URSS au sujet de la non-prolifération et j'ai eu l'assurance, du côté soviétique, d'un ferme désir de parvenir à un traité dans ce domaine. Je sais déjà, à la suite de mes conversations avec M. Rusk, secrétaire aux Affaires étrangères des États-Unis, que ce désir continue également de se manifester du côté des États-Unis. La conclusion de ce traité constituerait une étape très importante qui contribuerait sûrement à une diminution des tensions en Europe et dans d'autres parties du monde.

Sécurité internationale

« Je sais, par mes entretiens en Pologne et en Union soviétique, qu'il existe dans ces pays un désir de travailler en vue d'une nouvelle détente en Europe et d'une amélioration de l'atmosphère qui feraient naître des conditions propices à un règlement satisfaisant des problèmes européens. J'ai signalé que le Canada, à titre de membre de l'OTAN, partageait le même désir.

« J'ai tenu à préciser, au cours de tous mes entretiens, que le Canada appuyait toujours les principes de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et qu'il ne fallait pas s'imaginer, du fait que nous étions disposés à établir les meilleures relations possibles avec tous les pays, y compris les deux premiers pays avec les autorités desquels je m'entretenais, que notre intérêt et notre appui concernant l'Organisation et l'Alliance s'en trouvaient amoindris.

« Il ne serait pas réaliste de s'attendre à une rapide détente, mais ce sont des contacts plus nombreux entre l'Est et l'Ouest, comme les visites officielles que je viens de faire, contribueront certainement à la faciliter. Je crois fermement que c'est là le désir des pays que j'ai visités. J'ai fait ressortir la conviction du Canada quant au désir sincère de la République fédérale d'Allemagne, nation amie et alliée, d'améliorer ses relations avec les pays de l'Europe de l'Est et d'apporter sa contribution à la détente. »

Vietnam

M. Martin a parlé assez longuement du problème du Vietnam : « J'insisterai », a-t-il dit, « d'abord sur le fait que je n'ai pas apporté à Varsovie et à Moscou m